La lettre de Laubach

JANVIER 2026

N°36

MAIRIE
DE
LAUBACH

Horaires d'ouverture de la Mairie:

Lundi : 08h30 - 11h00
Mardi : 08h30 - 15h00
Jeudi : 08h30 - 11h00
14h00 - 20h00



Le Maire, les Adjoints
et
l'ensemble du Conseil Municipal
remercient
toutes celles et tous ceux qui ont soutenu et participé à nos actions
tout au long de l'année
et vous présentent leurs

Meilleurs Voeux pour 2026

VIE MUNICIPALE

L'année 2025 a été essentiellement une année de concrétisation de projets mis en route fin 2024.
Dès le printemps, nous avons commencé à planter arbres et arbustes pour redonner une nouvelle vie à notre terrain de foot.

Le projet de parking a été chiffré, mais différé, en attendant l'évolution des locations de la salle polyvalente, très appréciée et occupée de plus en plus souvent.

Les travaux de rénovation des sanitaires du rdc de la salle polyvalente sont toujours programmés et les plans sont prêts. Côté budgétaire, aucune subvention n'est possible actuellement, vu les incertitudes au niveau national et les restrictions des dotations de fonctionnement des collectivités.

La citerne enterrée de récupération des eaux de pluie de la salle polyvalente a été posée, il reste à finaliser les raccordements intérieurs, en parallèle avec la transformation des blocs sanitaires. Les travaux de reprise des enrobés devant la salle sont prévus au printemps.

Les projets de pose de panneaux photovoltaïques sur la mairie, l'école et le hall de la salle polyvalente sont toujours en cours d'étude (premières estimations reçues) mais vu les nouveaux tarifs de rachat de l'électricité, cet investissement est nettement moins rentable et doit être apprécié avec précaution car les sommes en jeu sont importantes et l'autoconsommation pour la commune difficile. Un appel à manifestation d'intérêt lancé par la Comcom vient d'aboutir et la Commune pourra opter pour un opérateur intéressé ou avancer directement avec une entreprise.

D'autres projets devront être entrepris par la future équipe, tels que :

- Finaliser le nouveau site Internet
- Achat d'un petit tracteur pour les travaux d'entretien
- Améliorer progressivement nos chemins communaux et entretenir un dialogue constructif avec le monde agricole : signature de conventions, baux environnementaux si possible etc…
- Poursuivre des actions environnementales et de cadre de vie
- Réfection de la voirie et du réseau d'eau potable de la rue du Hof
- Création éventuelle de stationnements en alternance dans la rue principale pour ralentir la circulation
- La révision du Plan Local d'Urbanisme (dans le cadre ou non d'un PLUI) avec d'importantes restrictions des possibilités de construction (Loi ZAN), obligatoire avant 2027
- Créer un appartement locatif à l'étage de la Mairie, ce qui permettrait de générer un apport financier pour la Commune ?
- Que faire de l'ancien petit bâtiment de la Mairie ? Local éventuel pour des infirmières ou autre ?
- Renforcement des poutres du plafond de l'église ?

Les idées ne manquent pas …

2026 sera une année d'élections municipales (15 et 22 mars) . Si vous êtes intéressés et souhaitez vous engager pour la concrétisation de projets collectifs, n'hésitez pas à vous inscrire en mairie avant fin janvier.

Nouveauté cette année, obligation de la parité homme femme, la liste doit obligatoirement être composée de 11 candidats.

CÔTE NATURE

- **Le terrain de football réaménagé en refuge de biodiversité**

Comme évoqué dans La Lettre de Laubach de l'an dernier, la commune a engagé le réaménagement de l'ancien terrain de football afin d'en faire un **refuge de biodiversité**, ouvert à tous et porteur de sens pour les générations futures.

À ce jour, la mare est terminée et de nombreuses plantations d'arbres et de haies ont été mises en place, pour un coût total de 7 265 € TTC.

Au total, **plus de 700 arbres et arbustes** ont été plantés sous forme d'îlots de haies par une vingtaine de personnes, avec l'appui de l'ouvrier communal. Ces haies constituent des corridors écologiques, des zones d'abri et des îlots de fraîcheur, contribuant à la résilience du site face au changement climatique.



Plantations – 8 mars 2025

- **La mare**

A été entièrement réalisée par des bénévoles. Hervé Klipfel a assuré les terrassements, fourni et étalé gracieusement le sable en fond de bassin avant la pose de la bâche d'étanchéité, puis participé à la remise en place des terres autour du bassin.La profondeur maximale est d'environ 1.2 m, avec trois zones de profondeurs différentes, ce qui permet l'accueil d'espèces variées.



Creusement du bassin par Hervé le 3 mai 2025





Le remplissage a été facilité par la présence du puits historiquement réalisé par le club de football et une pompe a été installée par David pour maintenir le niveau de l'eau au courant de l'été.

"L'ensemble a d'abord été garni de plusieurs centaines d'arbustes qui formeront des haies en îlots dans quelques années… Ces haies, composées d'essences locales feront ainsi le bonheur de la petite faune à l'instar des oiseaux par exemple. Les insectes butineurs et certaines chenilles en profiteront également. Ensuite, la fauche de l'herbe se limite aux cheminements, ainsi, de nombreux petits animaux pourront s'y développer sans risquer la destruction. Enfin, faut-il le souligner, ***l'herbe haute contient les pontes de beaucoup d'espèces qui passeront l'hiver en sécurité*** *avant d'émerger au printemps. Enfin, la mare accueille déjà des libellules, des notonectes, des dytiques entre bien d'autres formes de vie qui dépendent strictement de la présence d'une pièce d'eau.* ***Un biotope de plus et non des moindres.*** *Déjà, la présence de guêpes chasseresses spécialisées dans la capture de proies comme les araignées. Elles viennent récolter la boue au niveau des berges de la mare pour la confection de nids dans lesquels seront insérées les proies avec la ponte. Deux espèces sont observées, à savoir, Sceliphron curvatum et Sceliphron caementarium. Il s'agit de deux espèces très intéressantes qui font des nids en forme de jarre, la boue récoltée servant de matériau de base."*Sébastien Heim, Hymenoptera Conseils.

Les enfants de l'école élémentaire de Laubach ont participé aux plantations à l'automne, faisant de ce projet un véritable outil pédagogique et intergénérationnel.
Un tas de bois mort a été stocké à proximité de la mare. Il sert de refuge à de nombreuses espèces d'insectes et de batraciens (crapauds, salamandres, tritons) et sera progressivement decomposé par les champignons, les bactéries, les insectes et autres invertébrés.
Afin de compléter cet aménagement, la commune souhaite créer **un refuge en pierres**, sous la forme d'un tas de moellons en grès. Ce type de structure offrira des abris et des zones d'hivernage pour insectes, reptiles, batraciens et petits mammifères.

Si vous disposez de moellons en grès, la commune est preneuse. Merci de vous signaler en mairie.

Remerciements :

La commune remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles, les enfants et enseignants, les personnes ayant contribué aux plantations, Sébastien Heim et Daniel Staub pour leurs précieux conseils ainsi que l'ouvrier communal, pour son engagement tout au long de l'année. Ce projet illustre une belle mobilisation collective au service du vivant et du cadre de vie.

LE MONDE NE MOURRA JAMAIS PAR MANQUE DE MERVEILLES, MAIS UNIQUEMENT PAR MANQUE D'ÉMERVEILLEMENT

Ils étaient presents autour de nous cette année :

- **L'Effraie des clochers**



5 petites chouettes effraies à l'envol cette année.
Offrons-leur le gîte dans nos granges ou nichoirs !

Photo Xavier. Heckmann

- **La Chouette chevèche, est revenue nicher cette année, ainsi que le hibou moyen-duc**



Photo Xavier. Heckmann



Lotissement les cerisiers 12 mars 2023

- **Nos cigognes**



Année prolifique !



Et n'oublions pas les hirondelles. Veillez à leur laisser l'accès aux étables

- **Réintroduction de faisans**



Avec la complicité (et la bienveillance) de notre chasseur, une vingtaine de faisans ont été élevés…puis lâchés pour animer notre campagne



Elles aussi sont les bienvenues

ENTRETIEN CHEMIN

Dans le cadre de l'entretien de nos chemins communaux, la commune souhaite remercier Benoît Ohlmann pour nous avoir permis de récupérer une dizaine de m² de gravats qui ont permis la réfection d'une centaine de mètres de chemin.
Ces travaux ont été réalisés par Klipfel Hervé qu'on remercie également.



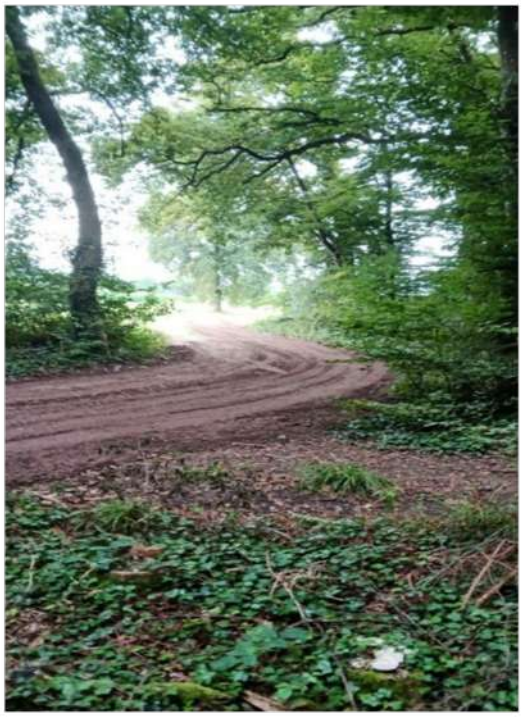

LES CHATS A LAUBACH : AGIR ENSEMBLE AVEC RESPONSABILITE

La commune de Laubach a signé une convention de partenariat avec l'association TataChat Protection des Chats, déclarée au Tribunal judiciaire de Haguenau. L'objectif est de limiter la prolifération des chats errants, d'assurer leur bien-être et de limiter leur impact sur la biodiversité, notamment sur les oiseaux et la petite faune.

Selon leur situation, les chats signalés peuvent être accueillis en famille d'accueil associative en vue d'une adoption, ou être capturés, stérilisés, identifiés et relâchés sur leur lieu de vie en tant que chats libres, suivis et nourris. Ces actions sont menées dans le cadre de l'article L.211-27 du Code rural et de la pêche maritime.

Les habitants sont invités à signaler les chats errants à la mairie, qui transmettra à l'association.
Le conseil municipal a voté une subvention de 600 € pour participer aux frais de stérilisation.

Toute maltraitance envers un animal est strictement interdite par la loi (jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende, et 5 ans et 75 000 € en cas de mise à mort volontaire).

Association TataChat
Protection des chats
Michèle Berktold, présidente

FETE DES AINES



Cette année, nous avons innové !

Grâce à une petite équipe de bénévoles, nos aînés ont été accueillis dans la salle polyvalente que la plupart d'entre eux n'avaient pas encore vue depuis sa rénovation.
Autour d'un café, de vin chaud, de Bredele et de biscuits traditionnels, les conversations sont allées bon train, André, notre animateur du jour a semé la bonne humeur et Jean-Pierre avait préparé un petit recueil de chants de Noël entonnés avec ferveur.

Au moment du départ, un sac à mains généreusement garni (réalisé à l'initiative de Hémolau) a été remis à chacun. Les enfants de l'école de Laubach avaient également préparé avec soin de touchantes cartes de vœux personnalisées réalisées avec leur maîtresse que nous tenons à remercier pour cette belle initiative intergénérationnelle.

Nous adressons un Merci sincère aux aînés qui ont fait l'effort de participer malgré leurs difficultés de déplacement, et la panne de notre monte-handicapés (!) ainsi qu'aux organisateurs, membres du conseil municipal et autres bénévoles.

Parce que chacun compte, des paquets cadeaux ont également été remis à domicile aux personnes n'ayant plus la possibilité de se déplacer ou résidant en maison de retraite.
Ces instants de partage rappellent combien l'attention portée à nos aînés est essentielle et combien ces moments renforcent le lien, la solidarité et l'âme de notre village.

Komme nitt wenn'se mich emol nüss trawe
Komme nitt plerre wenn se mich begrawe
Komme noch wenn d'Sonne schient ver mich
Komme jetzt ! Un loun mich net im Stich

(Extrait d'un poême de Ch. Pfleger lu par André)

SAPEURS POMPIERS

Cette année, la section des sapeurs-pompiers a connu un grand changement.

En effet, depuis le 1er février 2025, nos collègues d'Eschbach ont intégré notre section, et notre secteur d'intervention s'est considérablement agrandi. Nous couvrons donc actuellement les communes de Forstheim, Laubach et Eschbach ainsi que toutes les routes attenantes à ces trois villages. Nous avons également été dotés d'un Véhicule de Premiers Secours, engin incendie équipé d'une pompe hydraulique ainsi que d'une réserve d'eau.

Notre activité opérationnelle est aujourd'hui beaucoup plus importante puisqu'à l'heure actuelle nous comptabilisons déjà plus d'une trentaine d'interventions effectuées (contre 10 en 2024).

Même si l'effectif à quelque peu augmenté avec l'arrivée des sapeurs-pompiers d'Eschbach, certaines interventions n'ont pas pu être assurées par manque de personnel. Afin de pérenniser la section, il reste nécessaire de recruter et de former de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires. Toute personne de plus de 16 ans souhaitant s'investir, partager nos valeurs et découvrir l'esprit d'équipe des sapeurs-pompiers sera la bienvenue. Pour les plus jeunes, il est également possible d'intégrer une section de Jeunes Sapeurs-Pompiers et ce, dès l'âge de 12 ans.

Nous restons disponibles pour répondre à toutes vos questions.

Sergent-chef Frédéric WINCKEL
Contact : winckelfred@gmail.com







AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Cette année, l'amicale des sapeurs-pompiers de Laubach a organisé deux fêtes, la soirée St-Patrick en mars et un « Gemèdlicher Owe in Laubach » en août.

Vous avez été nombreux à nous soutenir à l'occasion de ces 2 manifestations et nous souhaitions vous en remercier.





Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que ces 2 évènements seront reconduits en 2026 !

Lors de la soirée St-Patrick, nous avions organisé une tombola en partenariat avec le « Wind and Fire Motor Club » dont Hervé est membre. Ce club de moto international regroupe des sapeurs-pompiers actifs ou retraités roulant sur Harley Davidson. Il a pour but d'honorer la mémoire des pompiers disparus et d'apporter son soutien à des évènements caritatifs.
Grâce à cette tombola, nous avons récolté des fonds afin de faire un don à l'œuvre des pupilles des sapeurs -pompiers, association qui vient en aide aux orphelins de sapeurs-pompiers.

Et c'est avec un grand plaisir que notre président de l'amicale, Hervé, a reversé la totalité des bénéfices de cette tombola lors d'une cérémonie à Heimsbrunn dans le Haut-rhin.





NOUVEAU DEFIBRILLATEUR

La commune a fait l'acquisition d'un nouveau Défibrillateur Automatisé Externe (l'ancien n'étant plus fonctionnel) mais son emplacement n'a pas changé.
Ce nouveau modèle est quelque peu différent, toutefois le principe de fonctionnement reste identique.

Vous trouverez au dos de celui-ci une petite pochette contenant :

- 1 paire de gants à usage unique
- 1 paire de ciseau pour découper les vêtements
- 1 rasoir
- Des compresses
- 1 film de protection pour bouche à bouche



Concernant la prise en charge d'un enfant de moins de 8 ans ou de moins de 25 kg, il faudra ajouter un petit adaptateur entre le connecteur des patchs et l'appareil.

Pochette matériel



Adaptateur Enfant moins de 8 ans ou <25kg

Celui-ci est à insérer entre le connecteur des patchs et l'appareil

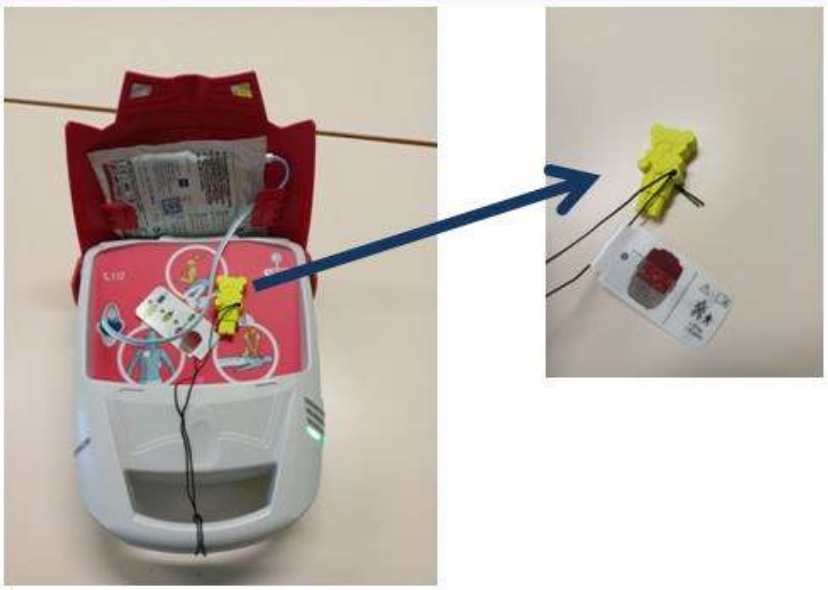

Nous vous rappelons que toute utilisation du DAE doit être signalée à la mairie. Cela permettra de faire la vérification afin de garantir que celui-ci soit toujours opérationnel.

VOISINAGE, ARBRES ET ESPACES VERTS : UN CADRE DE VIE PARTAGE

Laubach bénéficie d'un **cadre de vie verdoyant**, voulu et préservé par la commune. Lors de la création des lotissements, certains arbres ont été **conservés ou imposés**, et des espaces verts ont été aménagés afin de végétaliser nos rues et de maintenir le caractère rural du village. Cette végétalisation de certaines rues a aussi pour objectif de faire comprendre aux voitures que la voirie est partagée avec les piétons, et qu'elles doivent donc ralentir.

- **Les arbres vivent au rythme des saisons : feuilles en automne, ombre en été.** La commune encourage chacun à **comprendre et accepter ces cycles naturels**, qui contribuent à **un village plus frais, plus vivant et plus résilient face au changement climatique**.

- **Une responsabilité collective**

L'entretien de l'ensemble des espaces verts **ne peut pas reposer uniquement sur l'ouvrier communal** et quelques bénévoles. Les moyens de la commune sont limités.

C'est pourquoi il est demandé, **dans la mesure du possible**, à chaque habitant de :
- entretenir le trottoir devant son habitation (désherbage) et tout le long de sa propriété.
- Et aussi le déneiger en hiver et le sabler si nécessaire
- ramasser les feuilles à l'automne lorsque des arbres bordent sa propriété.

S'approprier ces espaces, c'est **faire vivre l'esprit de village** et préserver ce qui nous a tous attirés ici.
Les voiries en impasse dans les lotissements ou places de retournement sont aussi des espaces de jeu pour nos enfants. Ils doivent s'y sentir en sécurité et y être les bienvenus.

- **Arbres : quelles règles de plantation ?**

- Sur terrain privé, les règles suivantes s'appliquent :
Arbres ou arbustes **de moins de 2 mètres** : plantation à **au moins 50 cm** de la limite séparative.
Arbres **de plus de 2 mètres** : distance minimale de **2 mètres** (à partir du centre du tronc)

- Arbres sur terrain privé mais imposés ou conservés par le permis de lotir :
Ils font partie du projet d'aménagement et sont protégés. Leur abattage ou étêtage est interdit sans autorisation communale, même s'ils sont proches des limites de propriété.

- Arbres sur le domaine public (rues, trottoirs, espaces verts)
Les règles de distance du Code Civil ne s'appliquent pas. La commune en assure l'entretien et la sécurité, mais leur suppression ne peut être exigée pour des raisons de confort.

- **Caméras de surveillance**

Les caméras sont autorisées pour filmer **sa propriété privée uniquement** (jardin, allée, entrée). Il est **interdit** de filmer la voie publique ou les propriétés voisines.

- **Vivre ensemble à Laubach**

Ces règles fixent un cadre général mais leurs mises en œuvre doivent rester souples et proportionnées dans un esprit de dialogue et de bon sens pour préserver notre cadre de vie et la qualité de relation de voisinage.

Laubach est un village où la qualité de vie repose aussi sur l'**attention aux autres**, le **respect des espaces partagés** et, lorsque c'est possible, un **petit geste de chacun**.
C'est ainsi que nous gardons un village agréable, **accueillant**… et fidèle à son identité.

ETAT CIVIL

Mariage

MARTINEZ Mylena et GUEDON Damien le 22 novembre 2025

Nous leurs souhaitons tous nos vœux de bonheur

Décès

- KOPF née KLIPFEL Brigitte le 04 mars 2025
- KIEFFER Jean-Claude le 24 mai 2025
- KOPF Michel le 07 juin 2025

Nous adressons nos sincères condoléances à l'ensemble des familles endeuillées.

Naissances 2025

En 2025 nous avons eu la joie d'accueillir : KLEIN Romane née le 25/08/2025

DON DU SANG

LIEUX	DATES	HORAIRES
Salle polyvalente d'ESCHBACH	**Mardi le 13/01/2026**	de 17h à 20h
Salle polyvalente d'ESCHBACH	**Mardi le 24/03/2026**	de 17h à 20h
Salle polyvalente de LAUBACH	**Mardi le 02/06/2026**	de 17h à 20h
Salle polyvalente de FORSTHEIM	**Mardi le 04/08/2026**	de 17h à 20h
Salle polyvalente d'ESCHBACH	**Mardi le 20/10/2026**	de 17h à 20h



FISCALITE

Depuis une vingtaine d'années la commune avait maintenu ses taux de fiscalité. En raison des baisses de dotations et afin de maintenir un budget stable, les membres du conseil municipal ont décidé la hausse des taux suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 26.38% au lieu de 23.98%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 63.83% au lieu de 58.03%
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) : 11.89% au lieu de 10.81%

INSCRIPTION LISTE ELECTORALE

Pour ceux qui ne sont pas inscrits sur la liste électorale, vous pouvez effectuer les démarches en vous rendant à la mairie et en fournissant un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et le formulaire CERFA n°12669 jusqu'au **06 février 2026.**

(Si vous avez effectué votre recensement citoyen à 16 ans, vous êtes inscrit automatiquement sur la liste électorale à 18 ans.)





CÔTÉ DECORATIONS



















Merci à Serge Leobold pour les supports





NOS JEUNES PFINGSTEBUEWE



MERCI pour la participation à notre Classe Verte ! à la mairie de LAUBACH

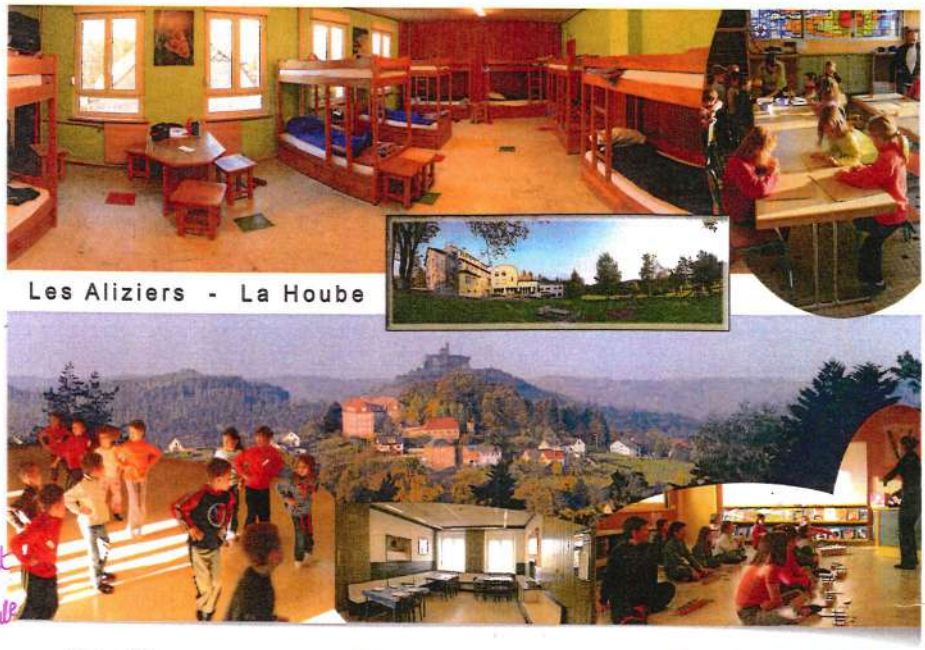

Merci beaucoup de Lina

merci C'était trop bien la Hoube
Emma

Merci beaucoup pour la Hoube de Sofia

merci c'est trop gentil
Maëline

Liom

Iris Mairci

Ida theer

mreci de lucie

Mairci la mairi Kyrylo de Alexandre

Romy c'était trop cool

Myla

Élise
Merci beaucoup

chloé merci c'était trop cool

ANTOINE

Hugo

TDR

Quentin mèré

Lauane

Victoire

Hakan merci c'était trop cool. la Hoube on a trop bien mangé et c'était trop cool la musique et encore un grand merci

Léanrété tros coul merci

Zack

Léon

Antoine

Léandro

Agathe